



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

Conseil général de Valeyres-sous-Rances Procès-verbal de la séance du 06.12.2023

Président : Monsieur Fabien Guidoux

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 30 août 2023 reçu avec la convocation.
4. Assermentations.
5. Préavis no 19/23 : Budget de fonctionnement pour l'année 2024.
6. SIAERV préavis 02/23 : Budget de fonctionnement pour l'année 2024 du Service intercommunal d'adduction d'eau de Rances - Valeyres-sous-Rances (SIAERV.)
7. Communications des délégués aux associations intercommunales, de la commission de gestion.
8. Communications du Président du Conseil général.
9. Communications de la Municipalité.
10. Divers et propositions individuelles.

Dates à retenir : Samedi 9 décembre 2023 : Téléthon.
Mercredi 13 décembre 2023 : Vernissage du livre « Valeyres-sous-Rances, un village de terre et de porcelaine » à la Grande Salle à 19h00.
Lundi 18 décembre 2023 : Fenêtre de l'Avent des écoles et de la Commune ; collation 18h30-20h00, Chantée 18h45, Fanfare 19h00.

1. Appel

26 membres sont présents, 15 sont excusés, 5 sont absents, le quorum est atteint.

2. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 novembre 2022 reçu avec la convocation.

Il est remarqué qu'à la page 5 du PV, il s'agit de l'AIVM et non du SIAERV. Le PV est corrigé dans ce sens, puis adopté. Pour : 25/ contre : 0/ abstention : 1/ nul : 0

4. Assermentations.

Pas d'assermentation.

5. Préavis n° 19/23 : Budget de fonctionnement pour l'année 2024 et son amendement.

Anne Baumann explique qu'à la suite d'une correction de CHF 10'485.00 tant dans les charges que dans les produits du budget, les totaux des charges et des produits s'en trouvent modifiés mais sans changer le résultat du budget.

La municipalité propose d'accepter les conclusions municipales telles que présentées, sous réserve de l'amendement.

Anne Baumann lit le préavis 19/23 et son amendement.

Jean-Charles Viale fait lecture du rapport de la commission des finances qui incite à accepter le préavis 19/23 et son amendement.

Anne Baumann indique que les nouveaux outils informatiques ainsi que la formation de la boursière impliquent du temps.

Pierre-Alain Conrad remarque que la municipalité parle des salaires en tant qu'incompressibles alors qu'il est de son pouvoir de les fixer. Anne Baumann répond qu'au niveau intercommunal, la municipalité ne détient pas ce pouvoir.

Votation : l'amendement au préavis 19/23 : est accepté à l'unanimité : Pour : 26/contre : 0 /abstention : 0/ nul : 0.

Le préavis 19/23 est accepté à l'unanimité : Pour : 26 /contre : 0/ abstention : 0/ nul : 0

6. SIAERV préavis 02/23 Budget de fonctionnement pour l'année 2024 du Service intercommunal d'adduction d'eau de Rances – Valeyres-sous-Rances (SIAERV).

Béat Jenni lit le préavis 02/23.

Régis Corset fait lecture du rapport de la commission de gestion du Service Intercommunal d'eau Rances – Valeyres-sous-Rances (SIAERV) qui incite à accepter le préavis SIAERV 02/23.

Pierre-Alain Conrad demande pourquoi le montant estimé à CH 30'000.00 du plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) doit être partagé en 3 (SIAERV, Valeyres-sous-Rances et Rances).

Anne Baumann indique qu'il s'agit d'un plan global déterminant qui fait quoi, elle rend attentifs au risque de trop de mutualisation qui pourrait ne pas être dans l'intérêt de Valeyres.

Votation : le préavis 02/23 SIAERV est accepté à l'unanimité. Pour : 26 /contre : 0/ abstention : 0/ nul : 0.

7. Communications des délégués aux associations intercommunales, de la commission de gestion

Pour l'ASIOR, Jenny Lenoir rendra son rapport écrit pour le prochain Conseil. Elle parle spontanément des principaux sujets : les patrouilleurs scolaires adultes qui sont recherchés. Les îlots sont particulièrement dangereux et les directives cantonales exigent davantage de monde. Le coût des transports scolaires en hausse est aussi pointé.

8. Communications du Président du Conseil général

Fabien Guidoux, président prendra la parole sous le point 10 de l'ordre du jour.

9. Communications de la Municipalité

Pour les eaux potables, Béat Jenni explique qu'une conduite a lâché à Champ Fossoy le 15.11.2023 sur le terrain de la famille Bourgeois. Le réservoir s'est alors vidé de 24.00 à 05.00, moment de l'alerte. Il a fallu ensuite trouver la fuite et effectuer la réparation.

En janvier 2024, la rue du Village 8 va être ouverte pour remplacer une vanne.

Pour les eaux claires, le curage, autorisé lors du dernier conseil, va démarrer. Le village est divisé en 5 secteurs.

Pour les eaux usées, le système d'étalonnage avec compteur individuel pour chaque village prend plus de temps que prévu ; l'idée est de commencer ce nouveau principe de facturation en 2024.

En ce qui concerne la déchetterie, c'est en route, la municipalité attend encore tous les prix.

Béat Jenni souligne que des solutions sont à trouver afin que ses dicastères s'autofinancent.

Jean-Charles Viale demande comment la fuite d'eau potable a été détectée. Béat Jenni répond que la famille Bourgeois a tout d'abord téléphoné aux pompiers qui ont ensuite averti la municipalité.

Le municipal signale que les pompes sont tombées en panne à Champ Thélin ce qui a provoqué de l'eau un peu trouble par endroits.

Jonathan Massonnet, dont c'est le premier Conseil, rappelle que ses dicastères sont : Police – Terrains – Domaines – Concept énergétique – Personnel – Social.

Pour les affaires sociales (ARAS), le municipal informe de la création du projet « OASIS » qui vise à lutter contre le non-recours à l'aide sociale que ce soit par ignorance ou par sentiment de honte. Il s'agit de développer une action sociale de proximité.

En ce qui concerne le personnel communal, Jonathan Massonnet note les bonnes relations employés-employeurs relevées lors des entretiens annuels.

Lors du prochain Conseil, le municipal fera une présentation détaillée du plan climat inscrit au programme de cette législature et ce que cela implique (création commission climat avec l'idée que ce soit participatif).

Christian Kaenel rappelle que chacun doit faire un effort de stationnement pour faciliter le travail de déneigement de l'employé communal.

Concernant la rénovation de la route 278 (route de Rances), les travaux devraient être programmés pendant les vacances scolaires

La municipalité a fait faire des carottages du goudron pour évaluer la stabilité de cette route. Des crédits seront demandés lors du prochain Conseil. Les subventions cantonales étant estimées à environ 30 pour cent. Cette route sera en circulation alternée avec des feux.

Problème de manque de fréquentation chez les pompiers. Il faudra « donner congé » à ceux ne participant pas aux exercices ce qui induit des problèmes de responsabilités devant les assurances.

Le 09.12.2023, aura lieu le téléthon.

Romain Morel indique que pour la paroisse, Valeyres en est à la moitié du test de 2 ans liant le village à la paroisse de Ballaigues-Lignerolle. Il rappelle que la chantée avec fanfare dans la cour de l'école ainsi qu'une crèche vivante au Château avec apéro, vin chaud etc... auront lieu le 18.12.2023.

Cette année, pas de recommandation pour économiser l'énergie mais toujours d'actualité de faire attention.

Des cylindres électroniques ont été installés au collège et dans la grande salle. Les anciennes clés sont difficiles à récupérer.

Un défibrillateur public, en location, est installé dans le hall du collège.

Le PACom a été déposé en septembre 2023. Le canton s'est engagé à répondre dans les 3 mois.

Un préavis concernant l'éclairage public sera présenté au prochain Conseil.

Romain Morel a repris de Roland Stalder, ancien syndic, le dicastère des forêts.

Le municipal présente le livre « Valeyres-sous-Rances, un village de terre et de porcelaine » d'Annette Combe qui sera verni le 13 décembre à la grande salle. L'éditeur, Emmanuel Vandelle, a demandé à la commune de participer financièrement. La municipalité a préféré acheter des livres. Des bons de réduction de 10.00, soit un par ménage, permettent d'acquérir l'ouvrage au prix de 32.00 au lieu de 42.00.-.

Anne Baumann, syndique, remercie pour l'acceptation du préavis 19/23.

Elle revient sur la fuite d'eau de Champ-Fossoy qui a mobilisé 3 municipaux toute une journée et mis en péril la vie de 8000 poulets qui ont manqué mourir assoiffés. L'assurance RC de la municipalité informée va couvrir partie des frais

mais on ne sait pas combien. Les réparations de toute manière seront à charge de la commune. Il s'agit de 1500 m³ d'eau dont une partie est entrée dans une villa. Le 32.12.2023 signera la moitié de cette nouvelle législature. Anne fait un état des lieux à ce stade : l'assainissement des buttes de tir du stand, qui appartient à la commune, doit être assumé par la commune et fera l'objet d'un préavis. Le plan climat et la couverture des domaines auto-financés sont d'autres enjeux qui rempliront bien la seconde partie de cette législature. La syndique remercie tous ses collègues municipaux ainsi que le personnel communal et les conseillers présents. Les heures des commissions sont à remettre.

10. Divers et propositions individuelles

Pierre-Alain Conrad regrette que le loto du 17.12.23 ne paraisse pas parmi les dates à retenir dans la convocation paraissant dans le Bulletin Avis Officiels de Baulmes, alors que la soirée de gym y est annoncée.

Henri Schürch relève le parcage sauvage de voitures avec plaques françaises qui se prolonge depuis 2 ans. Christian Kaenel reconnaît que c'est un problème difficile. Jonathan Massonnet assure que cela va être traité en municipalité.

Christian Kaenel, conseille, en cas de coupure d'eau suite à une conduite cassée, d'ouvrir le robinet situé le plus bas dans la maison afin que le sablon puisse sortir dans le gazon et non dans les lavabos, WC et autres.

Le Président, invite à des applaudissements en série en guise de remerciement du travail fourni par chacun. Puis, à titre privé, il annonce sa réussite au brevet fédéral de moniteur d'auto-école, il a apporté des gâteaux à cet effet pour l'apéro. Il est à son tour largement applaudi.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 21.15. Un apéro offert par la Commune prolonge la soirée.

Le Président

Fabien Guidoux

La secrétaire

Catherine Fiaux